

Allo, Monsieur Le Maire ?
Téléphone 0 800 11 90 13
Mardi 17 février de 11h à 12h

Grand-Couronne Tennis Club

Erratum

Ne pas tenir compte de l'article du Tambour 1071 du vendredi 6 février sur la composition du bureau. Le club tiendra une assemblée générale extraordinaire le 17 février 2015. A cette occasion, le nouveau comité directeur et bureau seront désignés.

ALE Basket

Résultats des rencontres du 7 et 8 février

- U11 mixte : victoire contre BC Buchy 43/12
- U17M : défaite à US St Jacques sur D. 41/34
- 2ème Série masculine : défaite contre Oissel BS 39/65
- Promotion Honneur Féminine : défaite à Bacqueville en Caux 76/52
- Promotion Honneur Masculine : défaite contre SPO Rouen 49/61
- Honneur Masculine : victoire à St Jacques sur D. 53/65
- Promotion Excellence Régionale Féminine : défaite à Rogerville 77/60
- Promotion Excellence Régionale Masculine : défaite à Bosc-Roger 69/56

Nos tout-petits se rendaient au rassemblement de mini-basket à Grand-Quevilly où tous ont pu montrer leur talent. Goûter et bonbons ont clôturé cette belle après-midi.



Prochaines rencontres

- Samedi 14 février**
 Salle Hélène Boucher
- U13M : match contre SPO Rouen à 14h00
 - U15F : match contre US St Jacques sur D. à 15h00
- A l'extérieur
- U11 mixte : match à Mont-Saint-Aignan
 - U15M : match aux Hauts de Rouen
 - U17M : match à Grand-Quevilly à 17h00

Dimanche 15 février

- Salle Hélène Boucher**
- Promotion Honneur féminine : match contre Saint-Saëns à 08h45
 - Honneur masculine : match contre Malaunay à 10h30
 - Promotion Excellence féminine : match contre Cormeilles à 14h00
 - Promotion Excellence masculine : match contre Montivilliers à 16h00
- A l'extérieur**
- 2ème Série masculine : match à Malaunay 10h30
 - Promotion Honneur masculine : match à Croisy sur Andelle 10h30

Loto

Le COC Cyclisme de Grand-Couronne organise un loto le dimanche 15 février 2015.

Ouverture des portes à 14h.
 A l'Avant-Scène.
 1er lot : une TV Led 80 cm - 2ème lot : un Home Cinéma - 3ème lot : un lecteur Blu ray - 4ème lot : une centrale vapeur
 Et de nombreux autres lots...
 1 carton : 3 euros - 3 cartons : 8 euros - 7 cartons : 15 euros
 Une partie enfant gratuite pour les moins de 10 ans.
 Buvette : gâteaux, crêpes, boissons.

Soirée Zen

vendredi 13 Février
de 18h30 à 23h

Au Centre Aquatique
Alex Janzy

Informations au : 02 32 11 53 81

Grand-Couronne



Le Relais Ecoute Parents

Il propose une écoute individuelle à toute personne qui éprouve le besoin de dialoguer sur son rôle de parent. Elle sera accueillie par Thierry Dorléans

Le service est gratuit, anonyme, confidentiel.
Prendre rendez-vous au 02 32 11 53 78

Conciliateur de justice

Si vous avez un litige avec votre voisin, votre propriétaire, votre syndic, un commerçant, etc et ne souhaitez pas engager un procès.

Monsieur N'Ganga, conciliateur de justice, assurera une permanence tous les 2èmes et 4èmes mercredis de chaque mois de 14h30 à 16h au CCAS.

Sa mission est d'aboutir à une solution amiable et satisfaisante pour les parties. Le recours à ses services est entièrement gratuit.

Pour prendre rendez-vous, veuillez téléphoner au 02 32 11 53 76 ou vous présenter au CCAS, 50 rue Georges Clemenceau à Grand-Couronne.



Citation de la semaine

N° 1072
Vendredi 13
février 2015

" Le temps mène la vie dure à ceux qui veulent le tuer "
Jacques Prévert



IME : Un cœur toujours plus grand !

Le credo de l'Institut Médico-Educatif pourrait être résumé en cette phrase qui est affichée dès l'entrée du bâtiment principal : « Chaque enfant a le droit d'écrire une page sur le grand livre du monde ». Tous les enfants sans exception. D'où le rôle essentiel de l'institut : redonner leurs droits aux accidentés de la chance.



Pour ce faire, l'IME déménagera vers Le Clos Samson aux Essarts, en novembre 2016. La directrice depuis 2008, Véronique Autret en explique la raison : « Actuellement nous sommes coupés en deux, avec une structure rue de Branly et l'autre à l'entrée de la ville ! De plus nos bâtiments sont vieillissants, inadaptés aux besoins des enfants ! »

Si « le voisinage est triste de nous voir partir ! », l'arrivée d'un IME est parfois crainte par ignorance. D'où l'intérêt de présenter cet établissement du cœur et de la raison. L'IME, entièrement public, dépend de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et de son ministère de tutelle. Géré par un conseil d'administration présidé par la conseillère municipale Souhila Bakour, il accueille en son sein 78 enfants de 5 à 20 ans en difficulté d'apprentissage, différents sans être autres, répartis en deux structures. La SEES (Section Educative d'Enseignement Spécialisé) pour les « bouts de chou » de 5 à 14 ans. Au travers d'activités éducatives mais aussi sportives et artistiques, les enfants développent leur potentiel intellectuel, afin de gagner en autonomie. La SIPFP (Section Initiation Premières Formations Professionnelles) pour les 15 à 20 ans, permet grâce à des

missions de formation et des ateliers professionnels (espaces verts, blanchisserie, cuisine), d'intégrer la société et en devenant membres à part entière.

S'ajoutent 20 places en SESSAD (Service Education Spécialisée de Soins à Domicile) destinées à des enfants que l'on peut maintenir dans le monde dit « ordinaire ». Les professionnels se déplacent alors sur leur lieu de vie, c'est la partie mobile de l'IME.

L'institut fonctionne en externat mais assure la préparation et le service de 120 repas par jour.

Afin de s'acquitter au mieux de ces multiples tâches, Véronique Autret chapeaute une équipe de 40 personnes réparties comme suit : 2 enseignantes de l'Education nationale, 2 cadres sociaux-éducatifs par section, 4 personnes pour le service et l'entretien (cuisine et technique), 1 infirmière à plein temps, 1 assistante sociale, ainsi que 20 à 30 éducateurs suivant les besoins, qui sont les référents des groupes d'enfants.

Plus le corps médical vacataire constitué : d'un médecin généraliste, d'un psychiatre, de psychologues, orthophonistes et psychomotriciens.

Le tout pour couvrir les besoins d'une centaine d'enfants. « Sachant qu'il y en a 46 sur liste d'attente faute de place, c'est un creve-cœur ! » fait état, la directrice.

Alors haut les cœurs ! Et objectif Les Essarts fin 2016 où les 3 structures seront enfin regroupées ! « Un groupe de travail, incluant les enfants, cherche le futur nom de l'établissement, adieu Les Montées ! ». Un hectare de terrain aux abords de la forêt. 3400m² de locaux pensés par le cabinet rouennais d'architecture des 2 anges. Et même un verger pour les fruits de l'été ! Le tout autofinancé par l'IME (par réserves et emprunt) plus une subvention de l'état (Caisse Nationale Solidarité et Autonomie) pour un total de 8,5 millions d'euros. « Il n'y aura pas plus de services ni d'enfants, mais des structures neuves. Pour la motricité, tous les enfants seront au rez-de-chaussée, et les plus grands auront un service de self ! ». Puis, grâce au mécénat d'une moyenne surface soitevillaise, une création dont l'institut s'enorgueillit : la salle Snoezelen. Une salle multi-sensorielle basée sur la stimulation des 5 sens par des équipements spéciaux. Lumière, son et toucher grâce à des matelas et fauteuil d'eau, éducatif et apaisant à la fois.

La conclusion revient à Véronique Autret : « Nos enfants ne font pas que du coloriage ! Ils ont monté des spectacles avec des artistes de cirque et de musique...Spectacle qu'ils ont donné en maison de retraite et même à l'Avant-Scène ... en bouleversant et bluffant tout le public...Y compris leurs propres parents ! Alors certes il faut les aider, mais surtout il faut commencer par les aimer ! »



Jacqueline Lesoymier, médaille d'honneur de la ville

Ceux qui méritent vraiment les honneurs ne sont pas légions, mais Jacqueline fait partie de ceux-là.



« Je ne m'y attendais pas, c'est trop d'honneur ! » murmure-t-elle du haut de ses 90 printemps pleins d'ardeur soudain brisée par l'émotion. Première surprise en mairie de Grand-Couronne face aux élus ravis de lui rendre en retour ce qu'elle a semé durant son existence : gentillesse et altruisme. Avant la récompense richement fleurie, Michel Lamazouade, Maire, retrace les quelques lignes d'une vie riche entièrement dévouée aux autres, entrecoupées des commentaires de l'intéressée : « C'est le cœur qui a guidé ma vie... ». Arrivée à Grand-Couronne en 1945, dès la fin de la guerre, elle devient épouse Douard, élève ses enfants, puis en 1954 se remarie avec André Lesoymier ambulancier et pompier. Jacqueline commence en 1961 ses diverses activités pour la commune, dont le point d'orgue sera le jumelage avec les villes allemande de Seelze et Velten. « Lors les bombardements de Rouen, pendant la guerre, j'ai été ensevelie trois fois... Alors ces missions, c'était pour que mes enfants ne vivent jamais ça ! ». Le jumelage franco-allemand sera dès lors son credo et son dynamisme lui doit beaucoup quand en janvier, au moment de la tragédie subie par le journal Charlie Hebdo, les deux villes amies ont envoyé des messages de soutien et d'amitié. Ou encore, lorsqu'en conclusion de la remise de la médaille d'honneur de la ville reconnaissante, vient s'ajouter par vidéo le message du cœur d'Ines Hubner, bourgmestre de Velten, qui décerne également à Jacqueline la médaille d'honneur de la cité allemande, comme précédemment Seelze. « Je ne pleure pas souvent, mais là, vous avez réussi ! » sourit Jacqueline entre deux larmes. Ce n'est pas grave Madame, quand le vernis de la dignité craque, c'est tellement d'humanité qui apparaît dans votre belle lumière.



Mercredi 25 février 2015
Compagnie Sac de Nœuds - Danse et Arts Plastiques
A 14H30 et 19h00 - A l'Avant-Scène - Durée : 30 mn
Tout public à partir de 3 ans
Tarif unique : 2.50 € - Réservation conseillée au 02 32 11 53 55
Petit goûter sur place

En s'appuyant sur le jeu du cadavre exquis, la Compagnie Sac de Nœuds vous propose de découvrir le monde des surréalistes. Ce jeu si cher à André Breton (qui en expliquera le but et les enjeux dans son Manifeste du Surréalisme) est repris sur scène par deux danseuses qui évoluent autour d'une baie vitrée qui reçoit corps, peinture et vidéo pour construire une création drôle, insolite et poétique. Ce spectacle déborde du champ de la chorégraphie pour créer une forme hybride entre installation, performance dansée et oeuvre plastique.



Vendredi 20 février - A 20h00 à l'Avant-Scène
Concert - Durée : 1h30 - Tout public à partir de 6 ans
Tarif 10€/7€ Réservation conseillée au 02 32 11 53 55
Petite restauration sur place

Amélie Affagard est l'enfant du pays ! Cette Grand-Couronnaise a la chanson dans la peau depuis l'enfance. Elle nous concocte un nouveau concert fantaisiste, plein de facéties et de drôleries. Accompagnée par deux musiciens amis et compagnons de longue route, et épaulée en son pays par les enfants de Grand-Couronne et les élèves du Conservatoire Max Pinchard, ce nouveau concert promet d'être original et émouvant
Voix Amélie Affagard ; contrebasse : Clément Landais ; guitare : Philippe Vermont

Cité des Métiers de Haute-Normandie

Portes ouvertes à la Cité des Métiers de Haute-Normandie



Du 18 au 21 février 2015

Parce que l'Admission Post Bac est une étape clé, tant pour les élèves de Terminale que pour leurs parents ! Venez rencontrer les acteurs de l'orientation : conseil personnalisés, outils, information, documentation vous aideront à faire des choix éclairés. Pour tous renseignements complémentaires : 02 32 18 82 80

Un événement co-organisé avec le Rectorat de Rouen

Etat-civil

Naissance
Luqmane FASKA

Menu dans les restaurants scolaires

Semaine du 16 au 20 février
(sous réserve de modifications)

Lundi
Sardines, rôti de porc, haricots verts, Brie, fruit BIO

Mardi
Salade de tomate, mimollette, oeufs, cuisse de poulet, pâtes, Rondelé, beignet aux pommes

Mercredi
Centre de Loisirs
Crudités BIO, saucisse de Francfort, pommes de terre/ chou choucroute, tomme blanche, compote pomme fraise

Jeu
Salade mexicaine, chili con carne, riz BIO, fromage blanc, ananas frais

Vendredi
Salade d'endives, brandade de poisson, yaourt sucré BIO, gélatiné au chocolat

Médecin de garde

Du samedi après 12 heures au lundi matin 8h ainsi que la semaine après 20h, vous devez appeler le 15.

Urgence kinésithérapie bronchiolite

Standard : 02 35 71 70 82
N° d'appel unique pour la région. Horaire d'ouverture de 8h à 19h : samedi, dimanche et jours fériés

Police Municipale

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 22h. Astreinte téléphonique : tous les jours, 24h/24h au

02 35 69 00 25

Permanence alcool

Besoin d'une écoute, d'une main tendue :
Appelez le 06 73 53 70 44.
Demandez Fabrice, laissez-lui un message avec votre n° de téléphone, pour être rappelé, s'il n'est pas disponible immédiatement.

N° vert de l'agglo

24h/24 au : 0 800 021 021
Informations concernant :

- déchets, eau, assainissement.

Bus, Téo, Métro

Les horaires en ligne
www.tcar.fr ou 02 35 52 52 52

Emplois saisonniers été 2015

Comme l'année passée, au cours des mois de juillet et août, 35 jeunes couronnais seront amenés à travailler au sein des différents services municipaux (espaces verts, enseignement, état civil, sports, ressources humaines...).

Cet emploi représente bien souvent l'opportunité pour nos jeunes de découvrir le monde du travail. Pour postuler à ces emplois, il faut être lycéen ou étudiant, habiter Grand-Couronne, avoir au minimum 17 ans et au maximum 24 ans révolus et n'avoir jamais travaillé auparavant dans les services municipaux.

Une fiche de candidature est à retirer au secrétariat de la division Population, à la mairie, dès à présent et à remettre impérativement avant le 27 mars 2015 (fin des inscriptions).

Attention, tout dossier réceptionné après cette date ne sera pas traité. Il en sera de même pour les dossiers incomplets.

Les jeunes retenus pour cet été seront affectés sur l'une des trois périodes suivantes : du 29 juin au 17 juillet 2015 - du 20 juillet au 7 août 2015 - du 10 août au 28 août 2015

Horaires d'ouverture du service Population : du lundi au vendredi : 8h30-12h15/13h15-16h30 - mardi : 8h30-12h15/13h15-19h00

"La Ruche qui dit oui"

Une antenne de "La Ruche qui dit oui" ouvre ses portes prochainement sur Grand-Couronne !

Chaque semaine, retrouvez, au Centre Aquatique Alex JANY, de bons aliments, issus d'une agriculture fermière de qualité. Légumes, fruits, viandes, œufs, produits laitiers, pain, miel et confiture, on peut tout trouver dans une Ruche.

Chaque mercredi de 17h00 à 19h00 au Centre Aquatique, venez rencontrer les producteurs et profiter de cette nouvelle façon de mieux manger tout en soutenant l'agriculture locale.

Ouverture en mars sur Grand-Couronne : inscrivez-vous maintenant sur le lien suivant : <https://www.laruchequiditoui.fr/fr/assemblees/1894>
Pour tout renseignement, contacter : Madame LEBRUN au 06.23.72.88.01.



Untitled 6 version frissons

Pour ce 6^{ème} concert consacré à la musique et à la danse contemporaine, le Conservatoire Max Pinchard s'est associé à la deuxième édition de Frissons sur la ville, organisée par le service culturel de Grand-Couronne.



Dès l'ouverture, l'ambiance s'est installée, plongés dans le sombre de l'Avant-scène, l'étrange et l'angoisse ont pris possession de la place. 12 pièces ont permis aux danseurs et aux musiciens d'évoluer sur des morceaux de compositeurs contemporains, ou de se laisser porter par l'improvisation. Les chants tristes des flûtes traversières, mêlés à des notes envolées venues d'ailleurs, piano et cordes, ont fait trembler le public venu nombreux. Elèves et professeurs se sont régalez dans leurs interprétations frémisantes. Pour clore cette représentation, une pièce spécialement écrite pour l'occasion par Karl Naegelen, jouée par l'orchestre symphonique « Les Passerelles », sous la direction de Pascal Morvan, est venu faire vibrer et hanter une dernière fois l'auditoire. Effroyable succès !

Journée de citoyenneté

Depuis le 1er janvier 1999, l'obligation du recensement militaire s'impose sans distinction de sexe à toute personne venant de célébrer son seizième anniversaire.

Les jeunes nés entre le mois janvier, février, mars 1999 (avoir 16 ans révolus) doivent venir en Mairie, avant le 1er avril 2015 et se munir du livret de famille, de la carte d'identité de la personne recensée et d'un justificatif de domicile récent (facture loyer, téléphone, eau...).

CCAS

Grand-Couronnais âgés de 65 ans* et plus, le Conseil Municipal et le Conseil d'Administration de C.C.A.S. vous convient au

Banquet de Printemps

Mercredi 29 avril 2015 à la Salle Hélène Boucher à 12h30.

Si vous ne pouvez pas participer au banquet, vous pouvez bénéficier d'un colis repas.

Celui-ci vous sera remis à la Salle Auguste Delaune, (face à la piscine) : Samedi 25 avril 2015 de 9h00 à 12h00.

Inscrivez-vous pour le banquet ou le colis repas au C.C.A.S. , 50, rue Georges Clemenceau :

Du lundi 23 février au vendredi 13 mars 2015 dernier délai, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00, fermé le jeudi après-midi.

Colis proposés :

- N° 1 colis repas 1 personne
- N° 2 colis sucré 1 personne

Passé le 13 mars 2015, aucune inscription ne pourra être prise en compte. En effet, les délais de livraison incompressibles ne permettent pas de prendre les inscriptions au-delà des dates indiquées ci-dessus.

* conditions d'inscription : les personnes nées entre le 1er et le 31 décembre 1950 peuvent également s'inscrire.

Maison de la Solidarité

Recherche bénévoles

L'association la Maison de la Solidarité est actuellement à la recherche de bénévoles qui souhaitent donner un peu de leurs temps pour les ateliers couture ou créatifs, tous les mercredis et vendredis du mois au vestiaire rue Pasteur, près du parking de la piscine municipale. Pour plus de renseignements, contacter Monsieur Gérard Séheux au 06 74 45 53 86.

Médiathèque Boris Vian

La médiathèque Boris Vian sera ouverte aux horaires habituels durant les vacances d'hiver.

**Toute l'équipe vous souhaite de
bonnes vacances !**

Rentré scolaire 2015/2016

Préinscriptions pour la rentrée scolaire 2015/ 2016



Les inscriptions scolaires concernent
- les 1^{ères} années de maternelle
- les entrées en CP.
Pour les autres enfants, le passage se fait automatiquement.

Les parents doivent se présenter à la Mairie, au service Enseignement : du lundi 23 février 2015 jusqu'au vendredi 27 mars 2015 inclus. Celui-ci leur délivrera un certificat de préinscription qui sera à remettre aux directrices, directeurs, lors de l'inscription à l'école.

Ils doivent se munir :

de leur livret de famille, d'un justificatif de domicile et de leur carte d'allocataire CAF.

Horaires :

le lundi de 8h 30 à 12h15, le mardi de 8h 30 à 12h15 et de 13h15 à 19h 00, le jeudi de 13h15 à 16h30, les mercredis et vendredis de 8h 30 à 12h15 et de 13h15 à 16h30.

En ce qui concerne les maternelles, nous prenons en priorité les enfants nés en 2012. Les enfants nés en 2013 seront inscrits sur liste d'attente et seront pris uniquement s'il reste de la place.

✓ Demandes de dérogations

Toute dérogation à la carte scolaire doit faire l'objet d'une demande écrite en précisant :

- **Les motifs bien précis de cette demande.**

- **Les nom, adresse et téléphone de tous les contacts auxquels vous faites référence (assistante maternelle, grands-parents, employeurs ...).**

Elle doit être adressée à l'attention de Madame LESAGE Julie, Adjointe au Maire chargée de l'Education et du Sivu avant le 27 mars 2015.

Surtout, précisez bien votre adresse, votre numéro de téléphone fixe, portable et adresse mail si possible, noms et prénoms des enfants ainsi que leur date de naissance.

S'il s'agit d'une demande de dérogation pour partir dans une autre commune, une demande de scolarisation motivée doit également être adressée à la Mairie de celle-ci.

Ces dossiers seront examinés par une commission composée des directeurs d'écoles et des représentants de la ville, à l'issue de la période de préinscription et lorsque le service enseignement aura eu connaissance des effectifs de chacune des écoles.

